

nous l'avons traduit par "Trois-Rivières," au mépris de toutes les traditions qui exigent l'article.

Charlevoix s'exprime singulièrement: "Un peu au-dessous, et du même côté que la ville, le fleuve reçoit une assez belle rivière qui, avant de confondre ses eaux avec les siennes, en reçoit en même temps deux autres, l'une à sa droite et l'autre à sa gauche, et c'est ce qui a fondé le nom de Trois-Rivières que porte la ville."¹ Au moment où cet écrivain, si consciencieux d'ordinaire, traçait ces lignes dans une lettre adressée à la duchesse de Lesdiguières, il arrivait de Bécancourt et il mettait pour la première fois pied à terre dans la ville des Trois-Rivières. C'était le 6 mars 1721, il avait traversé le fleuve en carriole sans se rendre aux îles; ses renseignements sur les deux rivières qui se déchargent dans l'embouchure d'une troisième rivière sont l'effet d'un malentendu, puisqu'il s'est borné, croyons-nous, à consigner ce jour-là les réponses que l'on fit à ses questions. Du reste, avant de quitter la ville, il écrit "qu'elle doit son origine au grand abord qui, dans les commencements de la colome, se faisait en ce lieu-là des Sauvages des différentes nations. Il en descendait surtout plusieurs des quartiers les plus reculés vers le nord, par les Trois-Rivières, qui ont donné le nom à la ville, et qu'on remonte fort loin."² Il ne mentionne pas le nom de Saint-Maurice. Il n'omet pas l'article qui précède le nom des Trois-Rivières.

Dans un jugement rendu par Bégon en 1723, il est dit que le fief Saint-Maurice est situé sur la rive ouest de la rivière "vulgairement nommée fleuve de Saint-Maurice." C'est la plus ancienne mention de ce nom donné aux "trois rivières."³

Les voyageurs se copient parfois en se succédant et reproduisent de cette manière des erreurs qui ont lieu de surprendre. Le Beau visite en 1729 la "ville que l'on appelle les Trois-Rivières." "Elle tire son nom de trois canaux, dont l'un est plus large que la Seine, dans son entrée à Paris. Ces trois canaux sont formés par deux îles de seize cents arpents de long chacune et remplies de beaux arbres."⁴ Le Beau, qui ne manque ni de

1 Journal du Père Charlevoix, vol. 1, p. 165.

2 Journal du Père Charlevoix, vol. 1, p. 167.

3 Papiers concernant les terrains de la Banlieue, déposés au Greffe des Trois-Rivières.

4 Aventures du sieur C. Lebeau, avocat en parlement. Edition d'Amsterdam, année 1738, vol. 1, p. 84.